

Le dossier : Jeunes et enjeux sociaux

Entre l'idéal et la désillusion : le rapport au travail de jeunes praticiennes

Viviane Portebois

Volume 6, Number 2, automne 1993
Jeunes et enjeux sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301228ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301228ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Portebois, V. (1993). Entre l'idéal et la désillusion : le rapport au travail de jeunes praticiennes. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(2), 99–105.
<https://doi.org/10.7202/301228ar>

Article abstract

Dans un souci de mieux comprendre la réalité quotidienne que vivent les jeunes praticiennes du social au plan de la vie professionnelle, cet article de nature exploratoire fait le bilan d'entrevues réalisées auprès de jeunes chercheuses et de jeunes cliniciennes ayant accumulé moins de dix années de pratique. La synthèse de ces entrevues met notamment en relief l'incidence de la précarité des conditions de travail sur les aspirations professionnelles, le rapport au travail et sur les rapports intergénérationnels en milieu de travail.



Entre l'idéal et la désillusion: le rapport au travail de jeunes praticiennes

Viviane PORTEBOIS
Étudiante à la maîtrise en service social
Université de Montréal
et stagiaire au Conseil canadien de développement social

Dans un souci de mieux comprendre la réalité quotidienne que vivent les jeunes praticiennes du social au plan de la vie professionnelle, cet article de nature exploratoire fait le bilan d'entrevues réalisées auprès de jeunes chercheuses et de jeunes cliniciennes ayant accumulé moins de dix années de pratique. La synthèse de ces entrevues met notamment en relief l'incidence de la précarité des conditions de travail sur les aspirations professionnelles, le rapport au travail et sur les rapports intergénérationnels en milieu de travail.

Quel regard d'ensemble peut-on porter sur le rapport au travail de jeunes praticiennes du social, c'est-à-dire des intervenantes et des chercheuses ayant accumulé moins de dix années de pratique? Voilà l'objet central de ce court article de nature exploratoire qui propose une synthèse de deux entrevues de groupe, réunissant des jeunes chercheuses et des jeunes cliniciennes, effectuées dans le but de comprendre la réalité quotidienne de ces dernières au plan de l'intégration à la vie professionnelle. Au cours de ces entrevues, quatre thèmes furent abordés: le premier établit une comparaison entre les aspirations professionnelles et la réalité et fait notamment ressortir l'espoir

teinté d'une certaine désillusion des jeunes praticiennes quant à la possibilité d'orienter leur carrière selon leurs idéaux. En deuxième lieu, nous nous sommes attardés au rapport au travail. Nous avons pu constater sur ce chapitre que la précarité des conditions de travail et l'organisation de celui-ci sont des facteurs déterminants dans le rapport qu'entretiennent les jeunes praticiennes face à leur pratique. Par ailleurs, il a été démontré que la capacité d'exercer des jugements éthiques se voit entravée par un sentiment de non-reconnaissance, celui-ci découlant de l'absence de continuité causée par la précarité de l'emploi. Troisièmement, au plan des conditions de travail, les jeunes praticiennes nous renseignent sur les conditions que leur impose un marché de l'emploi fermé et où l'accès à toute forme de sécurité semble utopique. Enfin, nous avons traité des rapports intergénérationnels en milieu de travail. Cette section nous renseigne plus précisément sur les réalités quotidiennes avec lesquelles les jeunes praticiennes doivent composer en tant que « juniors » au sein des équipes de travail.

ASPIRATIONS VS RÉALITÉ

Au chapitre des aspirations professionnelles, les réponses apportées reflètent clairement la vulnérabilité d'une génération cherchant à se tailler une place au sein d'une société où le marché de l'emploi est en crise. Les aspirations des jeunes intervenantes se définissent en effet par la capacité et la possibilité d'exercer le métier pour lequel elles ont été formées, indépendamment des conditions de travail (salaires insuffisants, travail à temps partiel, travail à contrat, etc.) rattachées à ce dernier. La satisfaction à l'égard de leur métier se manifeste notamment par la possibilité de négocier une certaine marge d'autonomie professionnelle. Cette dernière se traduit, pour les intervenantes, par la liberté d'approche dans l'intervention et, pour les chercheuses, par la possibilité de s'approprier la démarche de recherche dans sa globalité.

Cependant, une certaine forme de désillusion semble s'installer chez les chercheuses comme chez les intervenantes, quant à la possibilité d'orienter leur carrière selon leurs aspirations. À cet égard, le propos d'une jeune chercheuse ayant accumulé six ans d'ancienneté dans le circuit universitaire est éloquent : « Je suis en train de faire un deuil, je suis en train de penser de plus en plus qu'il va falloir que j'aille voir ailleurs » (entrevue réalisée le 27 janvier 1993). Du côté des intervenantes, cette contrainte qui découle de la nature sporadique du travail contractuel, se traduit par l'incapacité de choisir et de s'investir dans le domaine d'intervention privilégié. Toutefois, il est intéressant de constater que l'incidence de la précarité (travail contractuel, expérience de travail avec clientèles multiples, etc.) semble avoir

contribué à la formation de l'identité professionnelle chez les jeunes intervenantes. Sans véritablement parler de dimension positive de la précarité, il semble que le parcours professionnel sinueux depuis la sortie de l'université ait permis aux jeunes intervenantes de se positionner face aux différentes pratiques existantes.

Devant cette situation, nous nous interrogeons sur les conséquences que peut engendrer cette période prolongée de « purgatoire » que les jeunes diplômées et diplômés doivent subir avant d'accéder à une certaine stabilité en emploi, telles une perte de sens du syndicalisme, l'avènement de rapports intergénérationnels conflictuels, etc.

RAPPORT AU TRAVAIL

Au plan du rapport au travail, nous nous sommes intéressés aux dimensions appréciées et moins bien appréciées du travail quotidien des praticiennes. D'emblée, nous pouvons affirmer que ces dernières ont une éthique du travail très forte, celle-ci étant définie par l'importance qu'elles accordent à l'utilité sociale de leur métier : du côté des jeunes chercheuses, la mission de transmission des connaissances associées à leur métier constitue un élément de valorisation et de motivation de premier ordre. Les intervenantes, pour leur part, puisent leur motivation dans l'action et se perçoivent comme des agentes de changement de la réalité quotidienne de leur clientèle.

Toutefois, la précarité des conditions de travail vient entraver la réalisation pleine et entière de leurs aspirations professionnelles tant chez les jeunes chercheuses que chez les jeunes intervenantes. L'incidence de la précarité sur le rapport au travail se manifeste notamment par un sentiment d'insécurité permanent et de non-reconnaissance du travail accompli. Cette situation semble avoir des répercussions sur l'identité personnelle et professionnelle des jeunes praticiennes : « J'ai toujours peur de ne pas être en mesure de répondre aux exigences [...] Je n'éprouve plus de satisfaction dans mon travail [...] Je n'attribue plus de valeur à ce que je fais. Je me demande des fois si j'ai choisi la bonne profession » (entrevue réalisée le 27 janvier 1993).

Plus on s'enfonce dans la précarité, plus les problèmes de motivation dus à l'absence de continuité dans l'intervention – travail contractuel, création et abolition de postes – et à l'absence d'encadrement sont apparents : sentiment de non-reconnaissance du travail accompli, doute sur la voie professionnelle empruntée et sur la capacité d'exercer un jugement professionnel éclairé, sentiments d'impuissance quant à la possibilité de changer la réalité, de reconstruire un tissu social, etc.

Les sentiments d'insécurité et d'incompétence chez les jeunes chercheuses semblent non seulement être reliés à l'accroissement des exigences de qualifications et au surplus de diplômés sur le marché du travail, mais aussi au peu de reconnaissance sociale du travail intellectuel. À cela s'ajoute une relative impuissance devant des critères formels qui semblent déterminer la valeur de leur travail (la quantité des publications, la valeur monétaire accordée au travail effectué, etc.) et sur lesquels elles ont peu d'emprise. Comme ces conditions sont reliées au statut de professeur universitaire, ceux et celles qui commencent dans le métier désespèrent de recevoir une quelconque reconnaissance sociale de leur travail. Du côté des intervenantes, l'insécurité occasionnée par ces contraintes fait en sorte que c'est surtout dans la relation d'aide qu'elles trouvent un sens à leur action et puisent leur motivation.

En outre, il semble qu'il existe un écart entre la reconnaissance sociale du métier d'intervenant et celui de chercheur. Bien que les jeunes chercheuses valorisent l'utilisation sociale et les applications concrètes de la recherche et ne se perçoivent pas comme étant éloignées de l'action, elles ont toutefois l'impression que leur action n'est pas reconnue par l'ensemble des praticiens sociaux comme une pratique sociale au même titre que le travail clinique et communautaire. C'est pourquoi, bien qu'elles favorisent l'utilisation sociale de la recherche, les jeunes chercheuses interviewées sont quelque peu sceptiques quant à la possibilité de réunir recherche et action en milieu universitaire. En tant que milieu cloisonné, l'université est perçue comme un obstacle majeur à la réalisation d'un tel objectif. Les jeunes chercheuses interviewées déplorent notamment l'absence de solidarité, d'esprit de corps et d'engagement social à l'intérieur des équipes de recherche. De plus, la logique universitaire de recherche ne semble pas apte à satisfaire les critères d'utilité sociale de la recherche, compte tenu des objectifs de publication à caractère scientifique s'opposant à ceux qui visent une large diffusion des résultats et la transformation des pratiques.

Les chercheuses et les intervenantes sont donc déchirées entre l'amour et la passion du métier et la non-reconnaissance de leur pratique. Non-reconnaissance qui, sans doute, peut s'expliquer par l'arrivée relativement récente de ces dernières dans le métier, et qui, par conséquent, reflète les difficultés quotidiennes que doivent envisager les jeunes diplômés désirant intégrer le marché du travail.

Par ailleurs, il a été souligné que le rapport au travail diffère dans les secteurs public et communautaire. L'organisation du travail en milieu communautaire est décrite par les intervenantes comme étant des systèmes ouverts où la circulation perméable de l'information, le partage des tâches, la transparence des rapports entre les membres et la poursuite d'un but commun sont des éléments favorisant les sentiments d'appartenance et d'identification

à l'organisation. Le secteur public, pour sa part, est caractérisé par la spécialisation, la taylorisation des tâches et la segmentation des différentes composantes de l'organisation. C'est pourquoi l'organisation du travail est relevée comme étant un facteur déterminant dans le rapport qu'entretiennent les intervenantes avec leur milieu de travail. Ainsi, la gestion participative des organisations communautaires semble favoriser la motivation et la reconnaissance du travail accompli tandis que la division hiérarchique du travail et la compartimentation des tâches dans le secteur public a pour conséquence de rendre opaques les rapports entre les individus et donne lieu à une perte de sens, de motivation et de sentiment d'appartenance.

Dans cet ordre d'idée, il serait intéressant de vérifier si les aspects positifs présents dans le secteur communautaire ne se trouvent pas contrebalancés par l'absence de reconnaissance externe, celle-ci s'exprimant notamment par une forme de paternalisme exercée par les réseaux public et parapublic à l'endroit des pratiques alternatives.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Il a été démontré plus haut que le rapport au travail des jeunes praticiennes est intimement lié aux conditions de travail avec lesquelles elles doivent composer dans l'exercice de leur vie professionnelle quotidienne. Du côté des chercheuses, comme du côté des cliniciennes, les indices de précarité des conditions de travail sont multiples : temps supplémentaire, travail contractuel, travail temporaire et à temps partagé, liste de rappel, remplacements, etc. Cependant, cette précarité se présente également sous des formes plus obscures, notamment dans les institutions universitaires. Il arrive que, par exemple, le système de prestations salariales à base fixe (cachet) soit peu représentatif du travail réellement investi et que les critères déterminant le passage du statut d'auxiliaire à celui d'agent de recherche soient aléatoires. De plus, les jeunes chercheuses dénoncent avec véhémence la différence de traitement sur le plan salarial existant entre la pratique clinique et la recherche et la non-reconnaissance de leurs droits d'auteurs dans la pratique quotidienne. Ainsi, bien qu'elles considèrent contribuer à la production des connaissances, il semble que leur apport fasse l'objet d'une reconnaissance officielle fortuite, et que la crédibilité et la notoriété soient plus souvent qu'autrement le lot exclusif du directeur de recherche, ce qui équivaut à une dépossession de leur travail intellectuel.

Plusieurs facteurs favorisent la persistance de ces pratiques : la non-syndicalisation, l'insuffisance des prêts et bourses, l'isolement et l'insécurité caractéristique des statuts d'emploi précaire ; un ensemble de conditions

socio-économiques qui, par ailleurs, ne fait pas l'objet de contestation. Cette situation semble pouvoir s'expliquer par le fait que le travail d'assistant ou d'agent de recherche soit perçu, dans le milieu universitaire, comme étant une possibilité d'acquérir une formation dans le champ d'étude privilégié tout en étant rémunéré, au lieu d'être considéré comme une pratique spécifique. Suivant cette logique, l'apprentissage et la formation servent d'arguments compensatoires au caractère précaire des conditions de travail. Toutefois, avec la profonde crise du travail qui sévit actuellement, de plus en plus de jeunes diplômés ne trouvant pas de poste dans les secteurs traditionnels de la pratique, se replient sur des emplois dont les exigences sont inférieures à leurs compétences et à leurs qualifications.

RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Le rapport au travail des jeunes praticiennes est marqué par les rapports qu'elles entretiennent avec leurs collègues plus anciens. De plus, les rapports intergénérationnels semblent être influencés par les conditions de travail des jeunes praticiennes. Ainsi, nos entretiens avec ces dernières révèlent que les institutions couvent une violence subtile qui s'exprime par de la condescendance et des comportements par lesquels on exerce des pressions en référant de manière insidieuse au statut précaire, en exigeant des praticiennes, par exemple, des prestations de travail dont les heures dépassent largement leur rémunération. Des rapports d'autorité plus ouverts semblent aussi exister, ceux-ci étant caractérisés par le faible degré d'intégration des jeunes praticiennes au sein des équipes de travail et se traduisant par le peu d'appui et de support affectif et émotionnel qu'elles reçoivent dans la démarche d'apprentissage de leur vie professionnelle, de sorte que le transfert des connaissances semble à peu près inexistant.

Les intervenantes qualifient leurs rapports avec leurs collègues seniors comme étant insécurisants et culpabilisants au sens où leurs compétences et leurs expériences de travail sont constamment remises en question par ces derniers. Elles reprochent notamment à ceux-ci de méconnaître et de ne pas comprendre la réalité quotidienne de la précarité.

Parallèlement, les jeunes chercheuses ne se sentent pas à leur place au sein des équipes de recherche universitaires et pensent à la possibilité de former un collectif de jeunes chercheuses où leurs intérêts d'action collective et sociale seraient servis, où les échanges seraient privilégiés et où les rapports autoritaires seraient inexistantes. Elles qualifient en effet les équipes de recherche comme étant des cercles oligarchiques difficilement pénétrables, de sorte qu'elles ont l'impression d'effectuer une tâche purement instrumentale.

Les rapports avec les collègues seniors ressemblent beaucoup plus à des rapports d'autorité qu'à des rapports entre pairs.

CONCLUSION

Nous pouvons conclure de ces entretiens avec des jeunes praticiennes du social que le travail constitue pour elles une valeur essentielle et que ce dernier est associé à un idéal. Bien que certains avantages aient été soulevés quant au fait de travailler à contrat tels la possibilité de diversifier les connaissances et la flexibilité des conditions de travail, la précarité des conditions de travail devient plus souvent qu'autrement un obstacle à la réalisation de cet idéal. Nous avons pu constater à cet effet le lien intime qui existe entre les aspirations professionnelles, le rapport au travail, les rapports intergénérationnels et les conditions de travail.